

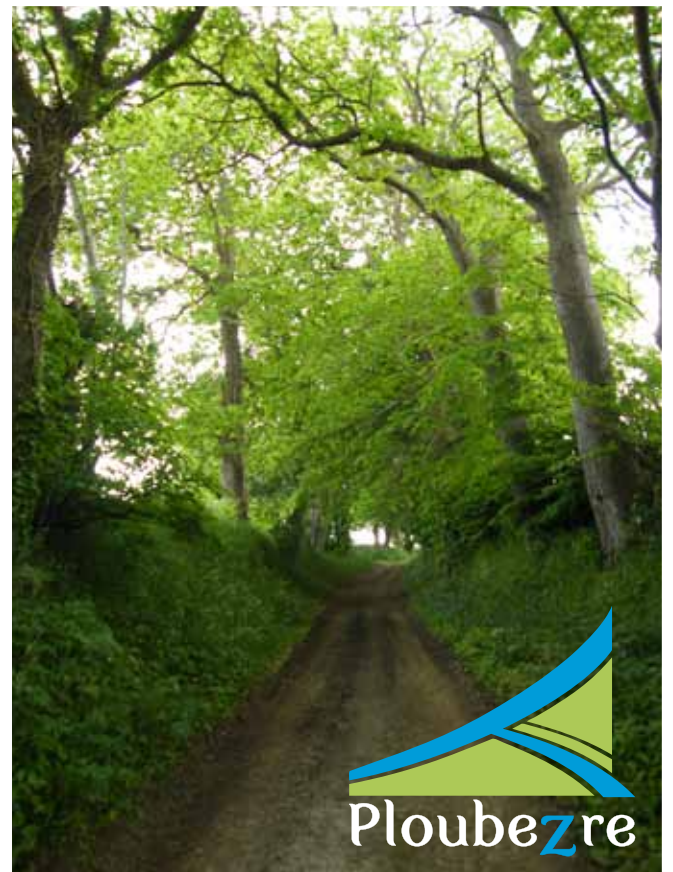
N°95  
JUILLET  
2021

BULLETIN  
MUNICIPAL

# Ploubezre

////// KELOU PLOUBËR ////

N°95 - GOUERE 2021



  
Ploubezre

# Édito PENNAD-STUR //////////////

Petit à petit, les restrictions sanitaires s'allègent nous permettant ainsi de retrouver des moments de liberté qui ont tant fait défaut durant les différentes périodes de confinement. La vie va progressivement reprendre son cours et la commune retrouver son dynamisme. A ce titre, plusieurs associations communales ont repris leurs activités afin de proposer à nouveau des instants de détente et de convivialité. Vous retrouverez aussi dans ce numéro l'agenda de toutes les manifestations qui vont se dérouler durant les prochaines semaines. Cet été, la commune a souhaité être partenaire de deux évènements. Le premier aura lieu à l'occasion de l'été magique organisé par le carré magique, c'est la compagnie « Two » qui viendra présenter son spectacle « Rino » le jeudi 8 juillet à 19h sur le parking de la mairie. Quant au second, il sera organisé lors de la 25<sup>ème</sup> édition de la fête du Léguer une balade buissonnière sur la faune et la flore le vendredi 28 août à 14h entre Kerfons et Kerguinou.



Tamm ha tamm vez adkavet pennadoù frankiz a rae kement a diouer dimp pa oamp klenket er gêr er bloawezh tremenet. Dont a raio hon buhez d'ober he zro adarre hag ar gumun da gaout he startijenn. Meur a gevredigezh er gumun o deus adlaket o oberezhioù warar stern ewit kinnig d'an dud prantadoù distenn ha plijadur. E-barzh ar c'hannadig-mañ ec'h adkavit ivez deiziataeran holl abadennoù a vo dalc'het a-hed ar zhunioù o tont. Ewit an hañv he deus bet c'hoant ar gumun da gemer perzh gant daou darvoud. Dalc'het vo an hini kentañ da geñver « an hañv yud », savet gant

Ar c'harrez yud. Kompagnunezh « Daou » an hini eo azeuio da ginnig he arvest « réno » d'ar Yaou 28 viz Eost da 7 eur noz war park-lec'h an ti-Kêr. Diwar-benn ar plant, ar gwez hag al loened vo an eil abaden. Aozet vo e-pad 25vet Gouel al Leger, ur valeadenn war zreid touesk an natur a-hed ar rinier d'ar gwener 28 a viz Eost da 2 eur goude kreisteiz etre Kerfoñs ha Kerginioù.

La démocratie participative constitue un enjeu fort de notre programme. Nous avons à cœur de permettre à ceux de nos concitoyens qui le souhaitent de s'impliquer dans la vie de notre commune, de suivre et de proposer des projets. Et c'est dans cette optique que nous avons créé un comité participatif qui aura en charge d'élaborer les projets choisis. Nous avons également organisé durant l'étude sur la dynamisation du centre bourg des ateliers participatifs qui ont permis de recueillir de nombreuses suggestions très utiles à l'élaboration des actions à mettre en œuvre pour améliorer l'attractivité de notre centre-bourg.

Bras eo plas an demokrasi berzhiadek e-barzh hon raktres. Souetiñ a reomp a-grenn e vefe gwelet tud a blijfe dezhe kemer perzh e-barzh buhez ar gumun, da heuliañ ha da ginnig raktresoù. Blam da se an hini eo meump savet ur c'homite perzhiadek a vo en karg da sevel ar raktresoù a vo dibabet goude. Aozet meump ivez e-pad ar studiadenn da reiñ startijenn d'ar bourk, atelieroù perzhiadek hag o deus roet kinnigoù a-leizh ewit ma vefe dedennusoc'h kreiz ar bourk.

Je terminerai mon édito par un appel à la responsabilité de chacun pour que notre commune conserve son cadre de vie agréable et convivial. Et pour cela, il n'est pas superflu de rappeler quelques bons gestes à cultiver :

Ewit echuiñ, e kontan war an holl ewit ober oseizh gwellañ ewit ma vo miret plijus ha digemerus stumm hon c'humun. Ha blam da-se, n'eo ket an disterañ tra, reiñ da soñj d'an dud adarre :

- Partager la route de façon harmonieuse entre les automobilistes, les piétons et les cyclistes.
- Ne pas jeter de déchets sur la voie publique ou les bas-côtés, afin de protéger notre environnement.
- Procéder à l'élagage de ses arbres et haies en bordure des voies publiques.
- Respecter les espaces publics.

- Reiñ e lod da bob hini war an hiñchoù, kenkoulez d'ar re gant o c'hirri-tan, d'ar re war o zreid, pe c'hoazh war o marc'hou-houarn.

- Respektiñ an natur hag an endro, ha nompas teurel loustoni war an hiñchoù pe barzh an toufleioù
- Divarrañ ar gwez ha krennañ ar girzhier war vord an hiñchoù publik.
- Respektiñ al lec'hioù publik.

Merci d'avance !  
Je vous souhaite de passer un agréable été.

**Trugarez en araok !**  
Souetiñ a ran deoc'h da dremen un hañvezh plijus

**Le Maire, Brigitte Gourhant**

<b>ÉDITORIAL</b>	2	Classe bilingue		<b>LE MOT DE LA MINORITÉ</b>	
<b>MAIRIE</b>		Centenaire du Monument		Reprise des activités pour nos associations - Agenda 2021	16
Compte administratif 2020	3	aux Morts	10	<b>CULTURE</b>	
budget primitif 2021	4 à 7	L'union nationale	11	Qu'elle était verte ma vallée !	17
Conservation des talus bocagers	7	des combattants de Ploubezre	12	<b>INFOS PRATIQUES</b>	
Jeux pour enfants	7	Règles d'urbanisme	12	Services médicaux - La Poste	
Fibre optique - Résidence Boréal	8	<b>VIE ASSOCIATIVE</b>		Déchèterie - Mairie	
<b>VIE DE LA COMMUNE</b>		Ploubz'anim - PPBC - ASELP	13	Permanence des élus	18
Doyens - Banque alimentaire		SMA - Amicale cyclotouriste et		<b>NUMÉROS D'URGENCES</b>	20
Des champs à l'assiette	9	vététiste de Ploubezre	14		
Civisme - Comité participatif		Yoga pour Tous - Amicale Laïque	15		

## COMPTE ADMINISTRATIF 2020

### 1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2020 s'élèvent à 2 167 509.37 €, les recettes à 2 998 166.65 €, auxquelles se rajoute l'excédent du budget eau 2019 : 37 536.73 €. L'excédent de fonctionnement est de 868 194.01 €. Cet excédent sera affecté à la section d'investissement du budget 2021.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
11	CHARGES CARACTERE GENERAL	449 778,29 €	20,75%
12	CHARGES DE PERSONNEL	1 311 550,07 €	60,51%
14	ATTENUATION DE CHARGES	427,00 €	0,02%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	231 234,54 €	10,67%
66	CHARGES FINANCIERES	52 850,10 €	2,44%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	37 536,73 €	1,73%
42	DOTATION AMORT.	84 132,64 €	3,88%
		<b>2 167 509,37 €</b>	<b>100,00%</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
13	DIVERS REMBOURSEMENTS (Personnel)	75 781,36 €	2,53%
70	PRODUITS ET SERVICES (cantine, centre aéré)	183 749,07 €	6,13%
73	IMPOTS ET TAXES	1 660 409,49 €	55,38%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 001 006,53 €	33,39%
75	LOCATION IMMEUBLES	13 632,51 €	0,45%
76	PRODUITS FINANCIERS	8,1 €	0,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 829,38 €	0,19%
42	OPE TRANSFERT recettes d'ordre (travaux en régie)	57 750,21 €	1,93%
		<b>2 998 166,65 €</b>	<b>100,00%</b>

### 2. SECTION INVESTISSEMENT

> Les dépenses d'investissement s'élèvent à : **1 534 092.81 €**

> Remboursement emprunts : **224 192 €**

> **Dépenses immobilisations corporelles : 180 833 €**

- Portage foncier LTC, terrain garage  
LE QUERE : 76 771 €
- Divers matériel et outillage technique : 28 767 €
- Installations générales divers bâtiments : 7511 €
- Installation de voirie : 7 842 €
- Informatique et bureautique : 2 935 €
- Mobilier : 6 512 €
- Divers : 38 596 €

> **Travaux en cours: 930 463 €**

- Travaux RD11 : 386 700 €
- Travaux Pôle ST Louis : 3 027 €
- Abords du CAREC : 42 478 €
- Voirie rurale : 239 151 €
- Voirie urbaine : 93 561 €
- Chapelle de Kerfons : 133 943 €
- Chauffage bibliothèque : 3 940 €
- Divers bâtiments : 10 022 €

> **Travaux en régie: 57 951 €**

Toutes ces dépenses ont été réalisées avec les recettes suivantes pour un montant de : **1 280 490 €** auxquelles se rajoute l'excédent de 2019 soit **8 984.49 €**.

- FCTVA : 53 455 €
- Excédent de fonctionnement 2019 : 798 821 €
- Subvention d'investissement : 242 428 €
- Amortissement : 84 132 €
- Taxe aménagement : 3 633 €
- Recettes d'immobilisations : 67 618 €
- Recettes pour compte de tiers : 30 400 €

En résulte, un déficit reporté d'investissement sur 2021 de **244 618 €**.

# BUDGET PRIMITIF 2021

adopté par le Conseil Municipal du 9 avril 2021

## 1. LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Les dotations de l'état devraient être augmentées d'environ 3 000 €, chiffre estimatif calculé d'après les données de l'Association des Maires de France.

## 2. IMPÔTS ET TAXES

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient à partir de l'année 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Concernant le département des Côtes d'Armor, ce taux pour l'année 2020 s'élevait à 19.53 %. Le transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties, accompagné de l'application d'un coefficient correcteur, doit assurer la neutralité de la réforme de la taxe d'habitation pour les finances des communes. Ce transfert de taux n'a également aucun impact sur le montant final de taxe foncière réglé par le contribuable local. Par conséquent, afin de reconduire un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'année 2021 équivalent au taux global appliqué en 2020 sur le territoire de la commune, le Conseil Municipal a adopté un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties égal à 42.68 %, correspondant à l'addition du taux 2020 de la commune, soit 23.15 %, et du taux 2020 du département, soit 19.53 %.

Le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties n'est pas impacté par la réforme de la fiscalité directe locale et il a été décidé de reconduire en 2021 le niveau voté par la commune en 2020, à savoir 83.34 %.

Dans le cadre de la préparation du budget primitif pour 2021, les bases d'imposition prévisionnelle sont estimées à 2 425 000 pour la TFB et 141 200 € pour la TFNB, portant le produit fiscal attendu à 1 574 232 avec coefficient correcteur.

En résumé, le Conseil Municipal a donc adopté les nouveaux taux suivants pour l'année 2021 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42.68 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 83.34 %

Le total des recettes liées aux taxes s'élève à 1 553 498€.

L'attribution de compensation versée par LTC passe de 46 908€ en 2020 à 46 414€ pour 2021

Le fond de péréquation de ressources intercommunales est de 70 000€, montant estimatif

## 3. BUDGET 2021 : SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget primitif 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 2 950 502 €. Ce budget permet d'inscrire un virement de 557 337€, à la section d'investissement du budget 2021.

Nos prévisions de dépenses restent maîtrisées, en légère augmentation par rapport à 2020 : +0.10%



**Envie d'un moment**  
pour ne prendre soin que de vous, de vous relaxer ?  
Cet instant, je vous le propose que ce soit pour  
une épilation, une beauté du visage  
un massage, une réflexologie plantaire.

mary-naturo-estheticienne.fr  
Tél: 06.85.72.26.24 (sur Rdv)



**A2M**  
**THERMIE**

02 96 38 96 98

David MESTRIC - Laurent MICHEL  
LE VIEUX-MARCHÉ, axe Lavion/Pleaurat  
PLOUNÉVEZ-MOËDEC, ZA Beg Ar C'hra  
a2mthermie@gmail.com

Plomberie  
Chauffage  
Électricité  
Salle de bains  
Clés en main

**RGE**

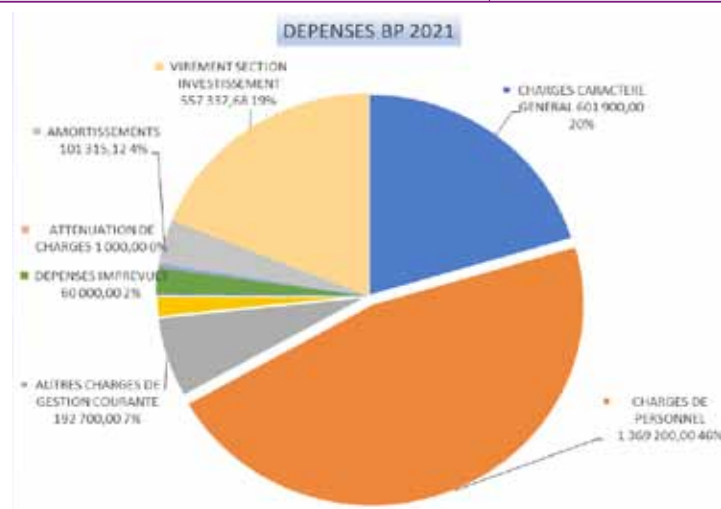


**Aurélien Couverture**

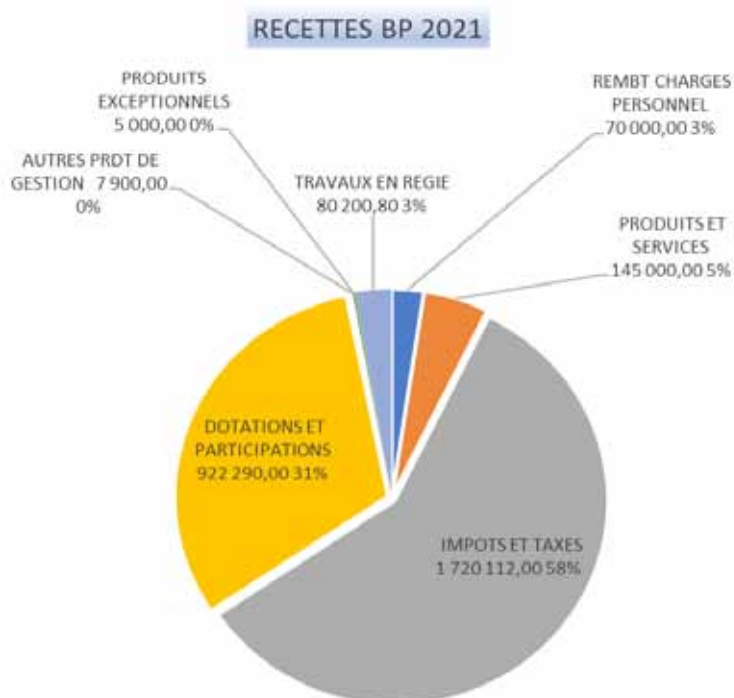
Couverture - Zinguerie  
Neuf & Rénovation

Aurélien Padé / Kerbréant - 22300 PLOUBEZRE  
Tél. 02 96 37 66 68

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHARGES CARACTERE GENERAL	601 900,00 €	20,40%
CHARGES DE PERSONNEL	1 369 200,00 €	46,41%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	192 700,00 €	6,53%
CHARGES FINANCIERES	51 050,00 €	1,73%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00 €	0,17%
DEPENSES IMPREVUES	60 000,00 €	2,03%
PROVISIONS CET	11 000,00 €	0,37%
ATTENUATION DE CHARGES	1 000,00 €	0,03%
AMORTISSEMENTS	101 315,12 €	3,43%
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	557 337,68 €	18,89%
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 950 502,80 €</b>	<b>100,00%</b>



RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
REMBT CHARGES PERSONNEL	70 000,00 €	2,37%
PRODUITS ET SERVICES	145 000,00 €	4,91%
IMPOTS ET TAXES	1 720 112,00 €	58,30%
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	922 290,00 €	31,26%
AUTRES PRDT DE GESTION	7 900,00 €	0,27%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00 €	0,17%
TRAVAUX EN REGIE	80 200,80 €	2,72%
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 950 502,80 €</b>	<b>100,00 %</b>



## CE QUE NOUS DEVONS RETENIR :

- Les charges de personnel représentent 46% des dépenses totales de fonctionnement.
- Nous dégageons un virement de 557 338 € pour la section d'investissement, hausse de 8.46% par rapport à 2020. Les impôts et taxes représentent en recettes 58% de notre budget et les dotations 31%.
- Notre budget est financé en quasi-totalité par nos impôts et les dotations.

## 4. BUDGET 2021 : SECTION INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 3 098 656.54€.

Les dépenses : mesures nouvelles 2020, s'élèvent à 1 842 311.30€ auxquelles s'ajoutent les restes à réaliser 2020 : 1 011 727.50€ et le déficit reporté n+1 : 244 617.74€

Les recettes mesures nouvelles s'élèvent à 2 482 568.18 € auxquelles s'ajoutent les restes à réaliser 2020 pour un montant de 616 088.36 €.

### Les dépenses mesures nouvelles 2021 se décomposent principalement comme suit :

- Subventions d'équipements (éclairage publics) : 54 560 €
- Immobilisations incorporelles : 19 260 €
- Immobilisations corporelles 392 500 €
- Installations matériel et outillage techniques : 139 000 €
- Matériel de transport : 36 000 €
- Matériel et outillage incendie : 20 000 €
- Matériel bureau et informatique : 35 000 €
- Mobilier: 26 000 €
- Jeux divers et centre aéré : 46 500 €
- Autres immobilisations corporelles : 30 000 €
- Comité participatif : 25 000 €
- Divers : 25 000 €

### Travaux en cours : 966 497.64 TTC

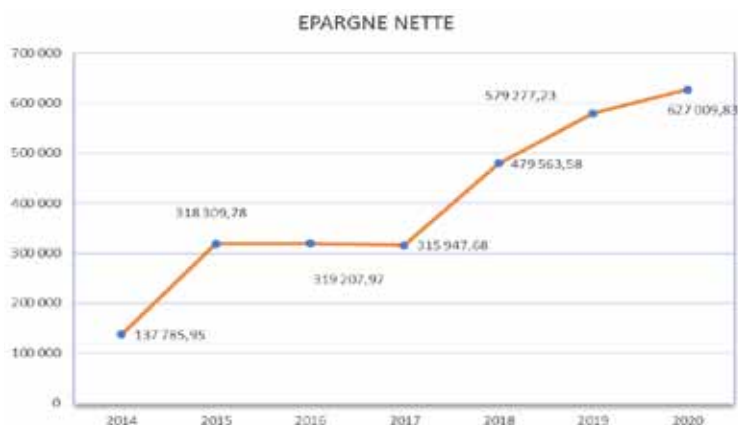
- Chapelle de Kerfons : 306 497.64 €
  - Enclos église : 40 000 €
  - Extension cantine : 20 000 €
  - Travaux pôle St Louis : 5 000 €
  - Revitalisation centre bourg : 110 000 €
  - Etude services techniques : 20 000 €
  - Voirie rurale : 150 000 €
  - Voirie urbaine : 180 000 €
  - Travaux RD 11 sortie sud : 30 000 €
  - Divers travaux bâtiments : 55 000 €
  - Pont du Quinquis : 50 000 €
- Travaux en régie : 80 200.80 €  
Remboursement Emprunt : 208 000 €

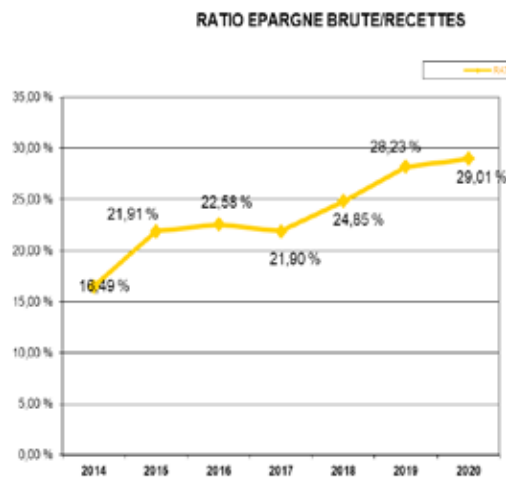
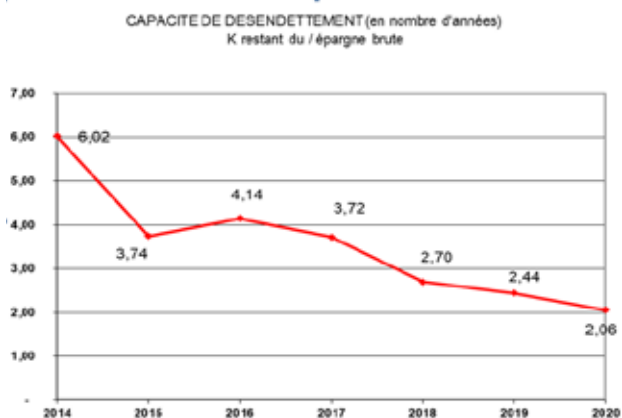
**Restes à réaliser 2020 (dont Kerfons 617 559 €) : 1 011 727.50 €**

### Les recettes nouvelles de la section d'investissement sont constituées par :

- Virement de la section de fonctionnement 2021 : 557 338 €
- FCTVA : 163 330 €
- Subventions : 234 377 €
- Emprunts : 436 721 €
- Excédent fonctionnement 2020 : 868 194 €
- Recettes d'amortissements : 101 315 €
- Restes à réaliser 2020 : 616 088 €

Evolution des données financières 2015 à 2020						
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
EPARGNE BRUTE (recettes réelles - dépenses réelles)	598 602,78	593 764,97	587 729,68	709 102,74	812 121,23	851 202,23
REMBOURSEMENT K EMPRUNT	280 293,00	274 557,00	271 782,00	229 539,16	232 844,00	224 192,40
EPARGNE NETTE	318 309,78	319 207,97	315 947,68	479 563,58	579 277,23	627 009,83
CAPITAL RESTANT DU NBRE D'HABITANTS	2 240 227,00	2 460 520,00	2 186 142,00	1 914 615,00	1 985 186,00	1 752 399,23
COÛT DE LA DETTE/HABITANTS	3 565	3 578	3 600	3 681	3 638	3 753
CAPACITE DE DESENDETTEMENT (nombre d'années)	628,39	687,68	607,26	520,13	545,68	466,93
	3,74	4,14	3,72	2,70	2,44	2,06





## 5 . BUDGETS ANNEXES

Le Budget de l'eau n'est plus de la compétence des communes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, il est devenu compétence LTC.

### - Budget primitif 2021 Opérations Funéraires

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 4 200 €

### - Budget primitif 2021 de la Zone d'Aménagement Concertée

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 1 294 758 €

En section d'investissement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 1 023 273 €

### - Budget primitif 2021 du Pôle Médical

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 72 000 €

En section d'investissement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 110 475 €

## CONSERVATION DES TALUS BOCAGERS

Le bocage constitué par le réseau de haies et talus, constitue un paysage typique du Trégor. Il reste encore relativement dense sur le bassin versant du Léguer.

Or, ce bocage joue un rôle essentiel dans la limitation des pollutions, la régulation du régime hydrique des cours d'eau, pour la biodiversité et les paysages.

Depuis quelques années, il bénéficie d'un programme de protection. Notre commune a signé une convention avec le Bassin Versant du Léguer.

Tous les talus bocagers sont protégés et leur modification ou suppression doit faire l'objet d'une demande de travaux en mairie (avec des éventuelles mesures de compensations proposées).

## JEUX POUR ENFANTS

Le conseil municipal des jeunes a choisi deux nouveaux jeux. Ils sont maintenant installés à côté du gymnase PAUGAM. Les travaux sont presque terminés. Ils sont disponibles depuis mi-juin



## DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE

La campagne d'élagage sur la commune s'est terminée fin Mars. Merci aux propriétaires qui ont réalisé les travaux.

Début Avril, une tournée de vérification a été réalisée avec l'entreprise Axione, en charge du déploiement de la fibre optique sur notre commune.

Globalement, le résultat est satisfaisant mais ponctuellement, il reste des tronçons du réseau qui nécessitent un complément d'élagage.

Celui-ci sera réalisé en fin d'été (ce n'est pas possible avant pour respecter la période de nidification des oiseaux du 1<sup>er</sup> Avril au 31 Juillet).

Nous rappelons que l'entretien des talus est une obligation.

Les propriétaires concernés seront recontactés.

**En complément, 5 armoires Télécom pour la fibre sont en cours d'installation :**

- > RD11, 56 rue Jean-Marie Le Foll
- > Chemin de Poull Anko (parking du cimetière)
- > 8, rue Angela Duval
- > RD11, 13B, rue Joseph Lesbleiz
- > 39, rue des Chênes Verts



## CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE BORÉAL

C'est parti, le premier coup de pioche de la résidence Boréal a été donné le 17 mai.

Le programme comporte 23 maisons. La commercialisation se fait rapidement. Actuellement il reste 11 maisons disponibles dont :

8 T4 ( 86,28 m<sup>2</sup> ) et 3 T3 ( 65,07 m<sup>2</sup> ).

Une maison témoin sera bientôt installée sur le site.

Les premières livraisons commenceront en mars 2022.

Les travaux se termineront fin 2022.



**INFORMATIONS ET COMMERCIALISATION**  
**AGENCE LANNION**

9 rue Ernest RENAN  
22300 LANNION  
02 96 14 04 04



# Vie de la commune BUHEZ AR GUMUN //////////////

## VISITE DES ÉLUES AUX DOYENS DE PLOUBEZRE

La visite des élues aux doyens de Ploubezre s'est déroulée en comité restreint dans le contexte de l'épidémie Covid.

Tour à tour, Brigitte Gourhant et Françoise Allain ont salué :

> Mme Adrienne Chevalier née le 15 mai 1917 (104 ans).

Elle s'est installée à Ploubezre en 2019 pour se rapprocher de sa petite-fille après le décès de son fils. Elle nous a confié être téléspectatrice assidue chaque jour de l'émission « affaire conclue ».

> Marie-Louise Le Bris née le 9 septembre 1917 (103 ans).

Hospitalisée en fin d'année dernière, elle a retrouvé son sourire et son dynamisme et mène une vie paisible à Crec'h Olier où elle reçoit la visite quotidienne de ses enfants.

> Mr Paul Dagorn né le 23 février 1925 (96 ans).

Il est le doyen des hommes, marié depuis 1949 avec son épouse Henriette, ils vivent dans la coquette maison qu'ils ont fait construire pour leur retraite dans la rue des Blés d'Or.

Leur maintien quotidien à domicile est rendu possible grâce aux passages réguliers et aux soins bienveillants de leurs aides de vie mais également grâce aux visites régulières et attendues de leur proche famille.



Paul Dagorn et sa femme Henriette



Marie-Louise Le Bris



Adrienne Chevalier

## BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte alimentaire à l'Intermarché de Ploubezre les 9 et 10 avril a été un succès !

623 kilos de denrées ont été offertes ce qui est un résultat très honorable.

Pour info, l'aide alimentaire pour notre CCAS de Ploubezre concerne à ce jour 29 adultes et 25 enfants.

Merci à tous ceux qui ont permis la réussite de ces journées : 25 bénévoles dont cinq jeunes et merci aussi aux généreux donateurs.

Prenez date pour la collecte d'hiver programmée les **26 et 27 novembre** prochain.



## DES CHAMPS À L'ASSIETTE

Notre Chef de cuisine du restaurant scolaire Manu Desbois est interviewé sur **Tébéo** (Télé Bretagne Ouest) pour une émission réalisée par le Mag Lannion Trégor.



Copier ce lien dans votre navigateur internet pour voir la vidéo: <https://www.tebeo.bzh/replay/189-le-mag-lannion-tregor-ep-21-juin-2021/11034410>

## CIVISME

Un petit rappel à la loi concernant les tontes de pelouses.

**Le dépôt sur la voie publique ou sur les talus est interdit. Il est rappelé que tous les déchets doivent être déposés dans une déchèterie.**

DÉCHÈTERIE DE PLOUBEZRE

Mardi : 13h30 à 18h00

Samedi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00

## COMITÉ PARTICIPATIF

**15 participants pour la première phase du Comité Participatif !**

Comme annoncé, la première phase du comité participatif s'est déroulée les samedis 15, 22 et 29 mai. Restrictions sanitaires obligent, nous avons dû nous organiser pour travailler sur inscription et en petits groupes de 4 à 6 personnes maximum.

L'idée était de donner la parole aux habitants afin de collecter leurs idées sur les thèmes : environnement, sport et loisirs, art et culture et solidarité. Les participants étaient aussi invités à donner leur avis sur les idées préalablement émises par les autres groupes.

Les échanges ont vraiment été très riches et constructifs, merci à tous ! La durée des ateliers a été dépassée à chaque fois, au vu de la qualité des débats.

### Des idées aux projets !

Désormais, avec toutes les idées et les remarques collectées, il nous faudra proposer des projets issus directement de cette phase de collecte.

Puis, ce sera le temps de l'action et de l'engagement. Ces projets seront proposés aux habitants. Si au minimum 4 personnes sont prêtes à s'engager sur un projet, un groupe de travail regroupant ces personnes et un élu sera créé pour réaliser le projet.

Il n'est pas nécessaire d'avoir participé à la première phase pour s'engager sur un projet. Faites vous connaître en mairie pour monter dans le train en marche !

## CLASSE BILINGUE

Une banderole vient d'être posée devant la maternelle



## PRÉPARATION CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS DE PLOUBEZRE

En concertation avec Madame Le Maire, l'U.N.C. de Ploubezre souhaite marquer le centenaire du Monument aux Morts de Ploubezre le 11 novembre 2021, édifié en 1921 sous la mandature de Monsieur Charles Le PARQUER, maire.

A cet effet, l'UNC de Ploubezre, avec le concours de la municipalité, souhaite organiser diverses manifestations, notamment une exposition ainsi qu'un repas au CAREC etc... Toutes les idées et les volontaires sont les bienvenus.

L'UNC lance un appel aux familles de Ploubezre qui disposeraient de divers documents, objets, photos de soldats, cartes postales du bourg etc... pour faire de cette journée de centenaire un moment exceptionnel de souvenirs et de rencontres.



> Monument aux morts de Ploubezre

Demande de renseignements :

> Union Nationale des Combattants de PLOUBEZRE  
UNC-PLOUBEZRE@orange.fr

> Hubert GARRIC - 06 22 53 54 01  
mintoull22@laposte.net

> Jean-Yves MENOUE - 06 08 73 3311  
menou.jean-yves@wanadoo.fr

> Auguste GAC - 02 96 37 99 45  
louissette.gac@gmail.com

> Eric BOËTE - 06 60 46 64 75  
boete.eric@orange.fr

## L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE PLOUBEZRE

Depuis plus d'un an, nous vivons soumis à des règles sanitaires strictes amenant des restrictions de déplacements, de rencontres et de rassemblements.

Contraints à ces nouvelles obligations comportementales par distanciation et usages, l'Union Nationale des Combattants de PLOUBEZRE a, comme toutes les autres associations, été amenée à réduire ses activités. L'assemblée générale annuelle, pour la première fois, n'a pu avoir lieu en présentiel et c'est donc par correspondance qu'elle a été réalisée et au cours de laquelle les nouveaux statuts ont été approuvés. Toutes les réunions conviviales ont été annulées. Les récentes commémorations se sont déroulées en comité très restreint en présence des drapeaux de l'UNC.

En espérant que la situation sanitaire poursuive son amélioration, la cérémonie du 11 Novembre pourrait avoir lieu en présence de public. Ce sera l'occasion de marquer le centenaire de la construction du Monument aux Morts de PLOUBEZRE.

En effet, c'est en 1921, que le monument a été érigé pour perpétuer la mémoire des Ploubézriens « Morts pour la France » au cours de cette terrible guerre de 1914/1918, et sur lequel sont également gravés les noms de tous ceux qui ont laissé leur vie dans les conflits suivants, notamment, la seconde guerre mondiale.



Ce centième anniversaire mérite d'être marqué par des animations que nous projetons d'organiser avec la Mairie.

A cette fin, pour enrichir notamment un projet d'exposition, les personnes détenant des documents personnels ou familiaux, tel des photos, coupures de journaux, etc, relatifs à ce Monument aux Morts ou à des commémorations peuvent les confier au bureau de l'UNC ou à la Mairie pour qu'ils soient scannés puis restitués à leurs propriétaires.

L'Union Nationale des Combattants a été fondée en 1918. Grande association patriotique reconnue d'utilité publique, ses objectifs sont le maintien du lien entre les générations, le devoir de mémoire et la défense des droits des anciens combattants et affiliés. Elle assure une solidarité intergénérationnelle par des constitutions notamment de dossiers d'aides sociales, etc..

Peuvent adhérer à l'UNC, non seulement les anciens combattants de tous les conflits (39/45, Indochine, A.F.N et Opérations Extérieures) mais également les veuves de Guerre ou d'anciens combattants, ainsi que toutes celles et ceux qui ont porté l'uniforme au service de la France (Gendarmerie, Police, Pompiers, Militaires, Service militaire ...).

Le virus de la « covid 19 » n'a pas disparu, loin s'en faut ! **En conséquence, protégez vous... et protégez les autres...**



### Contact - Demande de renseignements:

Union Nationale des Combattants de PLOUBEZRE : Siège social Mairie de PLOUBEZRE.

Président : Hubert GARRIC – 06 22 53 54 01 – mintoull22@laposte.net

Trésorier : Jean-Yves MENOUE – 06 08 73 3311 - menou.jean-yves@wanadoo.fr

## RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet :

- De modifier l'aspect extérieur d'une construction
- D'en changer la destination
- De créer de surface de plancher
- De modifier le volume du bâtiment
- De percer ou d'agrandir une ouverture

sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.



Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le code de l'urbanisme. Les demandes de travaux doivent être effectuées **avant les travaux**.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Les notaires demandent toutes ces autorisations avant la mise en vente d'un bien. Les régularisations après travaux ne seront plus admises.

### Travaux soumis à l'obligation de déposer un Permis de construire

- La construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes ( de plus de 20 m<sup>2</sup> )
- Changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, habitation en plusieurs logements...)
- Construction ou extension de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux
- Piscine de plus de 10 m<sup>2</sup> et dont la couverture a une hauteur de plus de 1,80m

### Recours à l'architecte

Le recours à l'architecte est obligatoire à partir de 150 m<sup>2</sup> de surface de plancher

### Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- Création de surface de plancher de 5 à 20 m<sup>2</sup> : extension, surélévation, véranda, garage, carport, pergola, abri de jardin, etc...) Relèvement du seuil de 20 à 40 m<sup>2</sup> pour ces travaux uniquement en zone U et AU du PLU et à condition que l'extension soit accolée à l'habitation
- Ravalement
- Modification de façade
- Percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante
- Création, remplacement ou suppression de fenêtre de toit (velux)
- Changement de destination de locaux existants : exemple affectation de commerce en habitation
- Construction ou modification de clôture, mur
- Transformation de garage en pièce d'habitation
- Piscine non couverte (de 10 à 100m<sup>2</sup>)
- Constructions des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation ; pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti.

Dans le périmètre de protection de l'Eglise et aux abords de tous les monuments historiques, les travaux suivants sont soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

- Peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine
- Changement de portes, volets, fenêtres dans le cadre de changement de teinte, de technologie ( volets classiques aux volets roulants) ou de matériau – par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux gouttières ou descentes différentes de l'origine

### Affichage des déclarations préalables et permis de construire

L'affichage du permis de construire ou de la déclaration préalable est obligatoire avant d'entreprendre les travaux et pendant toute la durée des travaux sur un panneau visible de la voie publique.

Après autorisation, les travaux doivent être entrepris dans les 3 ans.

A la fin des travaux, vous avez 3 mois pour déclarer la fin des travaux dans le cas de création de surface.

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC	
PROPRIÉTAIRE	<input type="text"/>
PERMIS DE CONSTRUIRE	<input type="text"/>
DATE	<input type="text"/>
MAIRIE	<input type="text"/>
SUPERFICIE DU TERRAIN	<input type="text"/>
SUPERFICIE DU PLANCHER	<input type="text"/>
HAUTEUR AU SOL	<input type="text"/>
NATURE DES TRAVAUX	<input type="text"/>

# Vie associative KEVREDIGEZHIOÙ //////////////

## PLOUBZ'ANIM

Comme chaque année l'association Ploubz'anim organise un vide grenier.

**Il se tiendra au niveau de la Zac le 12 septembre de 6 h à 18 h.**

Tarif de l'emplacement : 3 € le mètre linéaire

Inscription et contact : 06 70 66 50 76  
jeanyves.morvan22@gmail.com

Le 17 avril dernier nous devions organiser un loto.

Il a été annulé en raison de la crise sanitaire.

> La nouvelle date est le 1<sup>er</sup> octobre prochain dans la salle du Carec à 20 heures.

## PPBC

Le PPBC a été heureux de pouvoir proposer à ses licenciés, avec le soutien de la Mairie, les entraînements de basket en extérieur, quand la météo le permettait. C'est donc dans la cour de l'École Primaire que le ballon orange a de nouveau pu résonner, pour le plaisir des plus petits et des plus grands.



Nous reprenons actuellement les entraînements au Gymnase André Paugam, avec pour projet de programmer quelques matchs amicaux d'ici la fin de la saison sportive et l'espoir de la concrétisation d'une équipe Sénior Filles pour la rentrée prochaine.

Si vous souhaitez nous rejoindre, surtout n'hésitez pas à nous contacter, nous accueillons toute personne souhaitant prendre du plaisir dans l'activité basket, que vous soyez débutants ou expérimentés, en compétition ou en Loisirs.

Club convivial, bonne ambiance garantie !!!

Contact : 06 64 31 39 29  
ou ppbc77@yahoo.fr



## ASELP

L'ASELP espère reprendre ses activités au mois de septembre avec des conditions moins sévères que l'an passé, aussi tout le comité directeur souhaite revoir les adhérents encore plus motivés, quelles que soient leurs activités.

Des changements au bureau :

Secrétariat: suite au décès de Janig Le Moing, elle est remplacée par Eric Laurent.

Démission de Roland Telle de toutes ses fonctions (trésorier adjoint, yoga et gym douce),

Si vous êtes intéressés par un des postes adressez-vous à la présidente.

Tél: 06 50 55 37 10  
ou moniquerannou@yahoo.fr.

Vous serez le ou la bienvenu(e)

Je souhaite un bel été à toute l'association.

*Monique Rannou.*

## SMA

Le club Stratégie et Maîtrise d'Adversaires Bretagne répond à une analyse des modes d'action de l'adversaire et permet, dans le respect du cadre juridique, une riposte défensive volontaire (la légitime défense). Club affilié à la Fédération Française de Kickboxing, Muaythai et Disciplines Associées (FFKMDA), nous proposons des cours de self-défense à partir de 15 ans sur le secteur du Trégor, commune de PLOUBEZRE.

Il s'agit de techniques simples et efficaces accessibles à tout le monde, basées sur une méthode professionnelle dynamique de défense et d'intervention pratiquée par les professionnels de la sécurité publique.

Vous souhaitez prendre confiance en vous, gérer votre stress, vaincre une peur, développer vos connaissances, préparer des concours (Gendarmerie, Police, Armée...) alors venez découvrir notre discipline.

Les cours seront sous la responsabilité d'Anthony, titulaire du brevet de moniteur fédéral 3 « Entraîneur - Sports de contacts et disciplines associées ». Techniques enseignées : SMA, Krav-maga, Kickboxing, Muay Thai, Pancrace...

Horaires : Tous les jeudis de 20h à 21h30 (à PLOUBEZRE).

Age : à partir de 15 ans

Mail : smabretagne@gmail.com

Téléphone : 06.27.69.46.26

Vous pouvez également nous suivre sur notre page facebook : SMA Bretagne - Self - Défense



## AMICALE CYCLOTOURISTE ET VÉTÉTISTE DE PLOUBEZRE

Les amis cyclos de PLOUBEZRE se sont rendus à NAJAC dans l'AVEYRON cette dernière semaine de mai 2021, Nous avons profité d'un très beau temps, de plus dans une très belle région que peu d'entre nous connaissent.

Le groupe de 41 sportifs et sportives ou chacun a pu s'éclater dans son sport favori (vélo, marche, découverte de la région etc...), le tout dans une ambiance très conviviale,

Nous sommes déjà en réflexion concernant la prochaine région lors du séjour 2023,



## YOGA POUR TOUS

L'association Yoga pour Tous, qui s'est créée sur Ploubezre en novembre 2018, propose depuis septembre 2019 deux cours par semaine, un le lundi de 16H15 à 17H45, et un le mardi de 18H00 à 19H30 par deux enseignantes de yoga diplômées et affiliées à la FNEY (Fédération Nationale des Enseignants de Yoga).

En plus des cours hebdomadaire, l'association organise plusieurs stages par an, parfois animés par des intervenants extérieurs. Ainsi, en janvier 2020, un week-end autour du "yoga des yeux" a été proposé par Jean-Yves Billard, diplômé de la méthode Bates et enseignant de yoga diplômé de l'EFYO.

Ces différentes activités ont bien entendu été mises à mal depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020. Malgré quelques séances en présentiel en septembre et octobre dernier, les enseignantes ont très vite été amenées à proposer, conformément à l'engagement pris lors du forum des associations, des cours en distanciel. Il était en effet important à nos yeux que les adhérents puissent vivre des moments paisibles dans une période difficile. Chaque semaine, les enseignantes ont envoyé aux adhérents deux pratiques audio ou vidéo, et, à partir de mars, des séances par zoom ont été également proposées. Même si cela ne remplace pas de vraies séances, cela permettait de maintenir le lien.

L'association souhaite maintenant proposer d'ici la fin de la saison aux adhérents qui le souhaitent une pratique et sans doute une promenade. Notre souhait est cependant que les activités puissent reprendre de façon plus « normale » à partir de la rentrée 2021.

Elisabeth ROUSSARIE, 06 87 03 67 24  
ou [yoga.pour.tous22@gmail.com](mailto:yoga.pour.tous22@gmail.com)



## AMICALE LAÏQUE



Cette année encore et malgré la situation liée au COVID, l'Amicale Laïque de Ploubezre a réalisé des opérations au profit des enfants des écoles maternelle et élémentaire. Des opérations classiques ont été menées (vente de chocolats à Noël, vente de sapins de Noël, vente de pizzas) et une opération innovante a eu un grand succès : environ 1000 porte-clés "Les Cokettes" ont ainsi été vendus (un grand merci à la pharmacie pour sa participation à la vente :- ) ainsi qu'à la mairie).

L'argent récolté a permis quelques sorties et animations pour les enfants (découverte de la ferme pédagogique de Guerduel à Pont-Melvez et spectacle de marionnettes pour les maternelles, spectacle musical pour les élémentaires).

Par contre, et pour la 2ème année consécutive, il n'y aura pas ce moment convivial et festif que représente la kermesse. Nous espérons tous que ce sera possible en 2022 pour revoir les spectacles des enfants (préparés par les instits et les ATSEM) et les jeux qui défoulent petits & grands !

L'association a mis en place une collecte de vieux journaux. Deux bacs spécifiques sont mis à disposition de la population à proximité de la cantine scolaire de Ploubezre. Merci de respecter les consignes de tri indiquées sur les bacs.

L'amicale aimerait organiser une opération « Jus de pomme » avec les enfants des écoles. Nous sommes donc à la recherche de vergers, proche de Ploubezre si possible, pour effectuer le ramassage de pommes. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si ça vous intéresse.



D'ores et déjà, avis aux bonnes volontés pour devenir membre du bureau dès la réunion de septembre, et ainsi de pouvoir pérenniser le financement des activités des enfants des écoles de Ploubezre. L'amicale est un formidable moyen de se connaître et de partager des choses entre parents d'élèves, autour de moment de convivialité, d'échange et de partage.

Mail : [amicalelaïque.ploubezre@gmail.com](mailto:amicalelaïque.ploubezre@gmail.com)  
Facebook : <https://www.facebook.com/groups/Amicalelaïqueploubezre/>

## FACILITONS LA REPRISE DES ACTIVITÉS POUR NOS ASSOCIATIONS

Depuis un an déjà, la crise sanitaire et les confinements successifs ont fortement impacté nos habitudes, nos activités professionnelles, notre vie sociale et nos activités quotidiennes.

Cette crise a créé de très grandes difficultés dans beaucoup de secteurs.

Parmi ceux-ci, les associations ont été touchées de plein fouet par les effets de la crise en subissant des diminutions ou d'arrêts d'activités. Elles devraient encore subir ces effets pendant les mois qui viennent.

C'est une période à haut risque pour la vie associative : tout d'abord parce que le lien entre les adhérents s'est distendu - combien seront à nouveau présents en septembre ?

Ensuite parce que les associations n'ont pas pu bénéficier des activités habituelles qui leur assurent des recettes.

De nombreuses associations risquent de se retrouver avec des finances insuffisantes pour redémarrer dans de bonnes conditions en septembre prochain.

Et si l'on n'y prend pas garde, certaines associations pourraient même disparaître alors qu'elles sont indispensables à l'animation de notre commune et à notre vie quotidienne.

Au moment où l'on parle de revitalisation du bourg, il est indispensable que la commune soutienne les associations. Car le tissu associatif de Ploubezre était riche et diversifié avant la crise.

Notre rôle d'élus est donc de veiller à ce que toutes les activités des associations reprennent à la rentrée prochaine. Pour cela, il faut remettre à niveau les équipements sportifs et culturels, soutenir les familles en favorisant les adhésions et s'assurer que toutes les associations auront les moyens financiers suffisants pour redémarrer leurs activités dans de bonnes conditions.

En cette année scolaire à nouveau très spéciale et compliquée, des subventions exceptionnelles seront sans doute nécessaires à certaines d'entre elles pour combler les pertes générées par l'arrêt des activités et nous, élus de la minorité municipale, y sommes favorables.

Les associations jouent un rôle primordial dans les territoires et rendent des services essentiels à la population, elles contribuent pleinement à l'animation et au lien social de la commune.

Alors, à l'heure où nous parlons de la revitalisation du bourg, n'hésitons pas à investir dans les associations, afin de promouvoir et de pérenniser le tissu culturel, sportif et social.

*Les élus de la minorité, Christian Coden, Gabrielle Perrin, Jérôme Massé, Béatrice Paranthoen et Eddy Penven.*

### AGENDA 2021 > sous réserve des conditions sanitaires <

#### AOÛT

> Samedi 28 : Découverte buissonnière autour du Léguer - 14h à la Chapelle de Kerfons

#### SEPTEMBRE

> Samedi 4 : Forum des Associations - de 9h à 12h à la Salle André Paugam

> Dimanche 5 : Courir pour Curie

> Dimanche 12 : Vide grenier de Ploubz'anim

#### OCTOBRE

> Vendredi 1er : Loto de Ploubz'anim - 20h au Carec

> Dimanche 3 : Repas Cécile Espoir au Carec

> Dimanche 24 : Vide Grenier Toutou thérapeute

#### NOVEMBRE

> Samedi 6 : Assemblée Générale de l'ASELP

> Jeudi 11 : Commémoration et exposition au Carec, Banquet des anciens combattants

> Samedi 20 : Pot au feu de l'Hospitalité Diocésaine

#### DÉCEMBRE

Samedi 4 : Repas des Aînés au Carec



## QU'ELLE ÉTAIT VERTE MA VALLÉE !

De plus en plus de personnes aujourd'hui prennent conscience que la nature est en danger. Le nombre de ceux qui pratiquent la marche pour compenser le manque d'activité physique dans nos sociétés bureaucratiques est en pleine expansion. Ici et là des randonneurs redonnent vie aux anciens chemins de traverse qui constituent un patrimoine que nos enfants nous sauront gré d'avoir conservé.



Prenons par exemple le premier d'entre eux à 500 mètres de l'église en direction de Buhulien. On remarque tout d'abord une petite fontaine, **Feunteun Gwazh Pêr** du nom du ruisseau qui l'alimente. On se dit qu'elle fut peut-être à l'origine de la fondation de notre commune par un certain Pierre, un moine celtique sans papiers venu d'Outre-Manche comme tant d'autres pour évangéliser l'Armorique. Elle est toujours le rendez-vous des bouilleurs de cru et de leur alambic dont le calva a d'ailleurs été baptisé par certains ploubezriens farceurs, **dour Gwazh-Pêr**, l'eau du ruisseau de Pierre.

Entrons donc dans ce chemin creux qui démarre à la ferme du Rest. Il est bordé des deux côtés de talus plantés de chênes, de hêtres et de châtaigniers. Il jouxte une zone humide caractérisée par sa végétation d'herbes aquatiques. Avant de rejoindre la petite route qui mène à Lezoregez, il longe encore un joli bosquet qui sert de refuge aux oiseaux et à des myriades d'autres bestioles. Enfin, au bout du chemin, au lieu-dit justement nommé **Ti-croaz**, *maison de la croix*, on peut admirer un superbe calvaire du XVIIIe siècle.

Alors, on se prend à rêver. Nous avons là, à un jet de pierre du bourg de Ploubezre, une zone verte luxuriante qui pourrait donner une magnifique perspective champêtre à l'entrée de notre commune. Plutôt que de se tourner vers un flot de béton, de bitume et d'hydrocarbures, la mise en valeur de cette coulée verte pourrait être un projet d'avenir qui mériterait d'être considéré à un moment où l'on s'inquiète tant de la biodiversité. Ce serait certes un moyen d'éviter plus tard de verser des larmes et de s'apitoyer avec le romancier anglo-gallois Richard Llywellyn (1906-1983) en s'écriant : « *Qu'elle était verte ma vallée !* ».

Daniel Giraudon

Actif HAMON  
**TAXI**  
06.12.73.10.06  
Transport médical assis  
Conventionné toutes caisses  
Guillaume

COUVERTURE - ZINGUERIE  
**D. LE ROUX**  
Neuf et Rénovation  
PLOUBZRE 02 96 47 18 13

## SERVICES MÉDICAUX

### PÔLE MÉDICAL ET PARA-MÉDICAL

2 rue François Tanguy-Prigent

**Médecin Généraliste** : 02 96 47 14 15

*Docteur Alain CLECH*

**Chirurgien-dentiste** : 02 96 54 74 13

*Docteur Eric ESNAULT*

**Cabinet infirmier** : 02 96 37 79 40

*Christelle GUIGNARD, Anita LE BRAS,  
Sylvain LE NER*

**Kinésithérapeute** : 02 96 47 14 44

*Isabelle OLLIVIER*

**Podologue** : 02 96 37 53 76

*Nadège BLIGNE-JORET*

**Médecin Généraliste** : 02 96 47 13 66

*Docteur Olivier CAULAN, 7 Rue Paul Salaun*

**Chirurgiens-Dentistes** : 02 96 47 12 03

*Docteur Ofelia VLAD, Docteur Andrei GROZA  
4 Place de la Poste*

**Kinésithérapeute** : 02 96 54 63 50

*Franck Le Dissez, 46 Bis r Jean Marie Le Foll*

**Pharmacie** : 02 96 47 15 31

*Laurent BERNARD-GRIFFITHS*

*2rue Pierre-Yvon Tremel - Parc Izellan*

## LA POSTE

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi au Vendredi : 14h15 à 17h15

Samedi : 9h00 à 12h00

HORAIRES DE LEVÉE DU COURRIER

Lundi au Vendredi : 15h45

Samedi : 10h45

Contact : 02 96 47 14 49

## DÉCHÈTERIE

LA DÉCHÈTERIE DU CREYOU,

Mardis : 13h30 à 18h00

Samedis : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00

ENCOMBRANTS

Le retrait des encombrants se fait sur  
inscription.

Contacteur LTC: 02 96 05 55 55

## MAIRIE

### HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi et Samedi : 9h00 à 12h00

- Mardi à Vendredi : 9h00 à 12h  
et 13h30 à 17h00

Téléphone : 02 96 47 15 51 / Courriel : [mairie@ploubezre.fr](mailto:mairie@ploubezre.fr)

Site internet : [www.ploubezre.fr](http://www.ploubezre.fr)

### PERMANENCE DES ÉLUS

(sur rendez-vous)



**Maire : Brigitte GOURHANT**

Mercredi et Samedi de 10h à 12h



**1<sup>er</sup> adjoint : Jérôme LAFEUILLE**

*En charge de l'urbanisme, de l'habitat et du  
développement économique*

Jeudi de 10h à 12h, Samedi de 10h à 11h



**2<sup>ème</sup> adjoint : Françoise ALLAIN**

*En charge des affaires sociales et de la  
solidarité*

Vendredi



**3<sup>ème</sup> adjoint : Malek ZEGGANE**

*En charge des travaux, de la voirie et des  
espaces verts.*

Samedi matin



**4<sup>ème</sup> adjoint : Marie-Pierre LE CARLIER**

*En charge des finances*

Vendredi de 9h30 à 11h30



**5<sup>ème</sup> adjoint : Jean-Luc CHEVALIER**

*En charge de l'environnement, de l'agriculture  
et du tourisme.*

Samedi de 9h à 12h



**6<sup>ème</sup> adjoint : Evelyne GIRAUDON**

*En charge de la vie scolaire, de l'enfance et la  
jeunesse.*

Mercredi de 10h à 12h



**7<sup>ème</sup> adjoint : Louis JEGOU**

*En charge de la vie associative, de la culture et  
du patrimoine.*

### CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ



**François VANGHENT**

*En charge de la démocratie participative.*



**Rodolphe BISS**

*En charge de la communication.*

Conduite accompagnée  
Conduite supervisée  
Perfectionnement  
Permis B

# Ludo Conduite

02 96 37 60 09

Lannion 66, rue de Tréguier / Ker Huel 3, place St-Yves  
Ploubezre 2, place de La Poste / Ploumilliau 3, place de L'Église

Phil  
**TAXI**  
VOYAGER FACILE

www.phil-taxi.fr  
contact@phil-taxi.fr

# 06 68 510 240

TOUTES DESTINATIONS  
CONVENTIONNÉ SÉCURITÉ SOCIALE  
TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES

TPMR  
TOURISME  
SORTIES

PLESTIN-LES-GRÈVES . PLOUBEZRE  
PLOUNÉRIN . TONQUÉDEC

**TRÉGOR TAXIS**

11 véhicules

Gares - Aéroports - Toutes distances  
Mise en route du compteur à la prise en charge

Lannion - Ploubezre - Trévou - Plouaret - Plestin

# 06 07 09 51 59

**LA TURQUOISE**

PLOUBEZRE

02 96 91 52 16

**PIZZA À EMPORTER**

**Fabie Pizza**  
Tél. 07 86 22 83 96

Tous les Vendredi soirs  
Parking de la mairie de PLOUBEZRE

**Astuce  
Paysage**

Création & Entretien

Christophe Le Bozéc  
Paysagiste

22300 PLOUBEZRE

06 31 38 93 02  
christophe\_lebozec@yahoo.fr

**ANNE TAXI**  
Présente sur les communes de  
PLOUBEZRE/LANNION/  
PERROS GUIREC

06.07.49.73.32

Imp nivern bihan  
Rte de Perros 22300LANNION

annetaxilannion@gmail.com  
ANNE-TAXI.COM

**TAXI**

**INTERIEUR & EXTERIEUR**

**LE GUEN**  
PEINTURE

22148 CAVAN  
29168 PLOUIGNEAU  
Tél.:02.96.37.41.38  
contact@leguenpeinture.fr

PROFESSIONNEL & PARTICULIER



**Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h30  
et le dimanche de 9h à 12h30**

**Tél. 02 96 46 72 31**



## Numéros d'urgences

Pompiers : **18**

Gendarmerie : **17**

SAMU : **15**

SAMU Social ( sans abri ) : **115**

Enfants Disparus : **116000**

Appel d'urgence Européen : **112**

---

Gendarmerie nationale :

**PLESTIN LES GREVES**

**02 96 35 62 18**

(lundi, mercredi, vendredi, dimanche et fériés)

**PLOUARET**

**02 96 38 90 17**

(mardi, jeudi, samedi)

---

Centre hospitalier

**02 96 05 71 11**

Polyclinique du Trégor

**02 96 46 65 65**

